Commission de l'environnement et des milieux naturels

2342 - **Protection de la nature**

Programme ''LIFE Lauter'' 2011

Rapport n° CP/2011/698

Service gestionnaire :
Service agriculture, espaces ruraux et naturels

Résumé :
Dans le cadre de la mise en oeuvre du programme LIFE Lauter 2008-2011, l'ONF anime et coordonne l'intervention des différents acteurs de ce programme (communes de Niederlauterbach, Salmbach, Scheibenhard et Wissembourg, le SIVU forestier et le Conservatoire des Sites Alsaciens). Il est proposé l'examen des actions prévues au titre de l'année 2011.

1. Programme LIFE Lauter

Le Conseil Général du 16 juin 2008 a approuvé sa participation financière au programme LIFE LAUTER proposé par l'ONF, à hauteur de 123 555 € répartis sur les années 2008-2011. Plusieurs bénéficiaires de l'aide du Département sont identifiés : l'ONF, le Conservatoire des Sites Alsaciens, les communes de Niederlauterbach, Scheibenhard, Salmbach et Wissembourg.

Le périmètre d'action représente 1994 ha de zones boisées et humides autour de la Lauter dont 1556 ha en forêt communale et 438 ha de milieux ouverts et de friches.

Ce programme contient la réalisation d'études scientifiques, une analyse des activités économiques présentes sur le site, des opérations de gestion des milieux naturels sensibles, une campagne de prospection et d'acquisition foncières, une étude de préfiguration de la création d'un syndicat transfrontalier de gestion de la Lauter, la réalisation d'un plan de circulation permettant de préserver les zones sensibles et un volet communication et formation des acteurs locaux.

2. Mise en œuvre du programme LIFE par l'ONF en 2011

Cette année, l'ONF travaille à l'animation technique et financière ainsi qu'à la coordination des différentes actions menées par les acteurs de ce programme. L'ONF devra également solliciter une prolongation du programme LIFE auprès de l'Union Européenne.

Dans le cadre la convention financière 2008-2011, il est proposé à la Commission Permanente d'allouer une subvention de 8 000 € à l'ONF au titre des actions 2011.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
29346	65-65737-738	8 000,00 €	8 000,00 €	8 000,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son Président :

- approuve la participation du Département à la mise en oeuvre du programme Life Lauter au titre de l'année 2011
- décide d'allouer à l'ONF une subvention de 8000 € au titre du programme Life Lauter 2011

Strasbourg, le 19/09/11

Le Président,

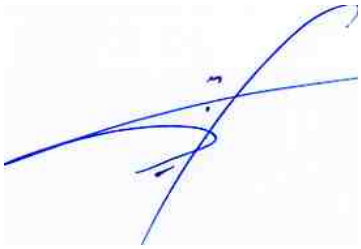

Guy-Dominique KENNEL